

Les enfans évitent encore moins le mal quand ils le connoissent, il est plus qu'inutile de le leur apprendre pour le leur faire éviter.

2°. Ce n'est point aux enfans d'éviter le mal ; c'est aux parens & aux instituteurs de l'éviter pour eux, par une vigilance continuelle & des soins ingénieux, par tous les moyens qui constituent une prudente éducation. — Si l'on doit garder les enfans pour leur conserver la vie du corps, pourquoi leur abandonner la conservation de l'ame.

3°. Sans faire aux enfans un dégoûtant & dangereux détail des crimes qu'ils doivent éviter, on les forme à la résistance par des leçons générales sur la décence, soutenues par la grande leçon de l'exemple ; par l'étonnement qu'on leur témoigne & les avis sérieux qu'on leur donne, lorsqu'ils s'échappent le plus légèrement du monde, ne fût-ce qu'en se permettant un mot peu honnête ou décent. Par-là en s'éloignant de l'apparence même du mal, ils s'éloignent plus encore de la réalité ; & se tenant en garde même contre les paroles, ils le feront encore davantage contre les faits.

4°. Avant que les enfans soient dans le cas d'éviter le mal par eux-mêmes, ils le connoîtront, comme je l'ai dit, sans qu'on ait besoin de les en instruire. A mesure qu'un instituteur attentif s'aperçoit que la connoissance du mal se développe dans son élève, il redouble d'activité & de prudence pour le prémunir par des leçons, des motifs, des exemples propres à le tenir attaché à la vertu. Il tracera avec discrétion des tableaux du vice,